

**Commune de Barcillonnette – compte rendu
Conseil municipal du 18/12/2020**

Présents : Yves BENOITS, Béatrice CRUZ, Grégoire DELABRE, Marie LACOUX, Bruno HEMERY, Lola LUCIANO, Nicole MAGALLON, Isabelle TOLLA, Christian VAN WONTERGHEM

Absents excusés : Jean-Pierre TILLY, Cécile GACOUGNOLLE

Secrétaire de séance : Béatrice CRUZ

Le conseil municipal,

Délibère favorablement :

- pour annuler la délibération n°2020-11-02 désignant les Conseillers Communautaires à la CAGTD, cette délibération s'avérant inutile car les Conseillers Communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau.
- pour désigner en qualité de délégué à la commission électorale Laure Vanel en tant que déléguée désigné par le Président du tribunal judiciaire et Marushka Delabre comme déléguée de l'administration désigné par le représentant de l'Etat.
- pour attribuer des « chèques-cadeaux » à chacun des salariés de la commune d'un même montant qu'en 2019.
- pour un ajustement du budget via la décision modificative basculant 4000 € du compte 2158 au compte 1641 et 3649 € du compte 701249 au compte 742.
- pour une demande de subvention auprès du Département 05 représentant 70 % des travaux de voirie prévus sur 2021 d'un montant de 13 950 € HT (16 740 € TTC).

Décide :

- de changer, à compter du 4 janvier 2021, les horaires de secrétariat :
 - en présence le lundi et mardi de 9 h à 12 h et de 13 à 18 h
 - en télétravail le vendredi de 13 h à 18 h

Est informé :

- du Conseil Communautaire de la CGATD du 8/12/2020 qui a
 - fixé les tarifs de la taxe d'assainissement pour 2021 (l'ensemble des tarifs est publié sur le site de Barcillonnette – barcillonnette.eu)
 - soit 30 € HT pour la part forfaitaire et 0.75 € HT/m³ pour la part variable

- fixé les tarifs de la taxe de séjour – tarifs et taxe additionnelle pour 2021 (publié sur le site de Barcillonnette – barcillonnette.eu)
 - fixé les tarifs pour l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (publié sur le site de Barcillonnette – barcillonnette.eu)
 - accordé son fonds de concours à la Commune de Barcillonnette sur les 4 dossiers déposés, pour un montant total de 19 057.26 €
 - désigné Bruno Hemery comme suppléant au SCOT
 - élu Mme Claudie Joubert comme 3^{ième} vice-présidente en remplacement de M. Jean-Michel Arnaud
 - validé la convention de délégation pour l'eau de la Ville de Gap
-
- de l'avancement du dossier sur l'eau : suite à la signature de la convention de délégation à Barcillonnette, la commune a créé son budget annexe de l'eau et se préparait à envoyer les factures d'eau. Mais la trésorerie n'a pas voulu ouvrir le budget arguant que cette convention pouvait éventuellement être entachée d'illégalité, alors même que la préfecture n'a, pour l'instant, rien dit de tel. Aujourd'hui en ce qui concerne l'eau, ni recettes, ni dépenses ne peuvent être mandatées que ce soit par la commune ou par la CAGTD. Les factures d'eau ne peuvent donc pas être envoyées aux habitants.
 - de la rencontre entre Yves Benoits et une structure d'insertion travaillant sur des travaux d'environnement sur les départements 04 et 05, Les Brigades Nature 04 & 05
 - du peu de présence d'enfants à la garderie, ce qui pourrait mettre en cause sa pérennité

Prochain conseil municipal : 8 janvier 2021